



REPÈRES

Qu'est-ce que la VAE ?

La VAE est une voie d'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat sur la base d'une expérience construite dans des situations de production ou de services.

Valider votre expérience vous permet de raccourcir votre cursus de formation, de gagner du temps et de compléter votre parcours grâce au :

- dispositif VAP 85 : accéder à une formation du Cnam sans avoir le diplôme requis à l'entrée (décret du 23 août 1985)
- dispositif VAE : obtenir un diplôme du Cnam en partie ou dans sa totalité (décret du 24 avril 2002)

Qui est concerné par la VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, ayant exercé une activité salariée, non salariée ou bénévole de façon continue ou non, pendant une durée totale cumulée d'au moins trois ans en rapport avec le diplôme visé.

Comment s'engager dans une démarche de VAE au Cnam ?

Après que la faisabilité de votre dossier a été étudiée avec un conseiller, le Cnam vous remet un livret de recevabilité destiné à soutenir votre demande de financement.

Inscription : <http://dnf3.cnam.fr/diva>

→ Le Cnam : expert de l'expérience

La VAE au Cnam s'ancre dans une longue tradition. Depuis longtemps, le Cnam propose un dialogue avec les adultes en formation pour leur permettre de réfléchir et faire reconnaître leur expérience, pour valoriser leurs compétences et les faire certifier.

Il entretient des relations étroites avec les entreprises, les organisations professionnelles et les administrations. Il s'investit dans la formation tout au long de la vie.

La VAE au Cnam s'appuie sur une expertise avérée dans l'évaluation des acquis de l'adulte.



→ Votre expérience, une richesse à valoriser

Salarié ou non, auditeur au Cnam, demandeur d'emploi ou bénévole, vous avez acquis à travers des situations professionnelles, dans la vie associative ou syndicale, des compétences, des aptitudes et des connaissances. Vous pouvez les faire reconnaître grâce à la VAE.

Elle fournit l'occasion de réfléchir sur votre expérience, d'identifier vos savoirs construits dans des situations variées et de valoriser vos acquis. Elle fait partie intégrante de votre projet de formation.

→ Un accompagnement personnalisé de votre démarche

La VAE au Cnam repose sur un accompagnement de proximité pour choisir et analyser des situations en lien avec le diplôme recherché. C'est une démarche originale, où le conseiller VAE vous accompagne dans cette identification, vous aide à l'exposer et à l'argumenter.

Dans tout le réseau Cnam, les conseillers VAE sont à votre disposition et vous guident dans votre réflexion et vos démarches.

La VAE étape par étape

→ Prendre contact avec le centre Cnam le plus proche

Un conseiller VAE examine avec vous la meilleure solution dans le cadre de votre projet professionnel et/ou de votre projet de formation

→ Préparer votre dossier et votre entretien

Pour vous aider, le Cnam met à votre disposition tous les moyens nécessaires : accompagnement personnalisé, référentiels des certifications, exemples de dossiers VAE. Tout au long de la préparation et de la rédaction de votre dossier, vous bénéficiez de l'appui d'un conseiller VAE agréé qui sait vous donner les conseils pertinents pour consolider votre démarche.

→ Le passage devant le jury

Une fois votre dossier constitué, il est soumis à un jury composé d'enseignants et de professionnels, qui se réunit trois fois par an. La décision du jury (délivrance totale ou validation d'unités d'enseignement du diplôme demandé) est notifiée au candidat dans les meilleurs délais.

Pour nous contacter et démarrer la préparation de votre dossier, connectez-vous sur :

<http://vae.cnam.fr>

Pour en savoir plus
<http://vae.cnam.fr>

Pour vous inscrire
<http://dnf3.cnam.fr/diva>



Vous pouvez également vous renseigner lors des forums et des journées portes ouvertes du Cnam (en janvier et en septembre) et lors des réunions d'information organisées partout en France, y compris outre-mer.



Validation des acquis de l'expérience (VAE)



Diplômé par l'expérience

Cnam
CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS